

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 12 \[octobre 1846\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 12 [octobre 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre
[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 octobre 1846](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur, semble-t-il, l'affaire de contrefaçon des appareils de la manufacture Godin-Lemaire : Godin demande le renvoi des brevets et des notes qu'il lui a confiés. Sur l'accident de transport survenu le 2 novembre 1845 : demande s'il doit retirer les poêles cassés du lieu où ils ont été déposés, ce qui permettrait de les réparer et de les mettre en vente au moment où commence la saison de la vente.

NotesLe brouillon occupe la partie médiane du folio 86v. Une copie de la même lettre, sans modification de texte, est conservée au Cnam dans le registre de la correspondance active de Godin FG 15 (2), page 2.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fourierisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation1 p. (86v)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamolistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 20/02/2024

11 ^{bon} 1846 Guine

Monsieur Pennequin

Je vous prie de remettre à mon domestique la somme trois cents francs la présente vous s'adresse avec de votre somme

11

Monsieur Pennequin

Je vous remets sous ce pli

des recouvrements à sa

fr 32.50

- surignon au 30 pt 231.

- paiement idem 20 pt 24.40

ensemble fr 311.20

Dont mille francs en billets et monnaie comptant
je lui l'honneur de ces valeurs

12

Monsieur Gaudin

À vos intentions de cette ordonnance n'ayant pas chargé
votre dernière lettre et je vous prie de remettre
de me faire parvenir sans retard vos billets et toutes

les notes que je vous ai remises sur mon affaire et

sur lesquelles on ne se doit attendre presqu'absolument
difficultés de la saison de la note étant arrivée je pourrais

les représenter et les faire au moment

repartir moi au secours de mon Gallegue

et vous envoie avec votre dernière écriture

12

Monsieur Segret - Conch à Bernot

Y'aurez à votre disposition à partir de
milieu de cette semaine les fonds que vous

m'avez demandés mais je vous prie de
pour cette première affaire je désire qu'elle

se soit réglée au moins moitié comptant en
espèce la note en effet à trois mois
J'ai l'honneur de vous saluer

86v